

# Procès-verbal de l'assemblée bourgeoisiale des Rogations, tenue le dimanche 5 mai 2024, à la salle bourgeoisiale de St-Luc, à 10h30

Le Président Benoît Antille ouvre l'assemblée à 10h40, en présence de 57 Bourgeois(es).

Conformément à notre règlement bourgeoisial, l'assemblée a été convoquée pour le dimanche précédent la solennité de l'Ascension.

La convocation pour cette assemblée des Rogations 2024 a été affichée aux piliers publics de Niouc et Saint-Luc, à Muraz et à la maison bourgeoisiale.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Contrôle des présences et nomination des scrutateurs
2. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée de la St-Antoine 2024
3. Rapport du Président
4. Lecture des comptes de l'exercice 2023
5. Rapport sur la révision des comptes
6. Approbation de la gestion et des comptes de l'exercice 2023
7. Agrégation des nouvelles et nouveaux Bourgeois – Démissions
8. Décision sur une demande d'octroi du droit de bourgeoisie
9. Décision sur l'agrégation des enfants de Bourgeoises actives
10. Désignation des procureurs et des gardes
11. Compra
12. Dîner en commun
13. Informations générales sur les différents dicastères
14. Divers
15. Conférence sur l'histoire valaisanne

Le point 9 fera finalement l'objet d'une information et non d'une décision.  
N'ayant ni remarque ni opposition, l'ordre du jour est validé tel que présenté.

## **1) Contrôle des présences et nominations des scrutateurs**

Au nom du Conseil bourgeoisial, Benoît Antille souhaite la bienvenue à l'Assemblée.

Le Président relève la présence de plusieurs personnalités :

- M. l'abbé Boleslaw Antoni Bieniek, curé de la paroisse de St-Luc.
- M. François Salamin d'Ulysse, ancien Président.
- M. Raphaël Pont de Roland, ancien Président.
- Mme Sonia Martin, ancienne Conseillère bourgeoisiale et Conseillère communale d'Anniviers
- Mme Simone Salamin, M. Louis Salamin, M. Stéphane Zufferey et M. Gérard Zufferey anciens Conseillers bourgeoisiaux
- M. Christian Caloz, Bourgeois d'honneur

Plusieurs Bourgeoises et Bourgeois se sont excusés.

Sont nommés scrutateurs : Kilian Martin et Valérie Berthod.

Le Président invite l'assemblée à se lever et à observer une minute de silence en mémoire de tous nos défunts. Une pensée particulière pour nos Bourgeois qui nous ont quittés depuis l'assemblée des Rogations 2023.

Nous pensons particulièrement en ce jour à Mesdames Verena Zufferey et Josiane Kindler-Vocat et Messieurs Michel Zufferey, Willy Theler et Francis Salamin.

Sur invitation de l'abbé Bieniek, l'assemblée récite deux prières, "Notre Père" et "Je vous salue Marie".

## 2) **Lecture et approbation du PV de la St-Antoine 2023**

Le Vice-président Gilles Rion donne la lecture du procès-verbal de l'assemblée de la Saint-Antoine 2023.

Le P.V. est accepté à l'unanimité.

Benoît Antille remercie le lecteur Gilles Rion et le rédacteur Yves Balmer.

## 3) **Rapport du Président**

En préambule, le Président souligne que la période législative touche à son terme et que les élections se tiendront en automne. Benoît Antille et Yves Balmer sont à disposition pour un nouveau mandat. Gilles Rion se retire. Le Président invite les personnes intéressées à entrer au Conseil bourgeoisial à le contacter.

Benoît Antille poursuit en mettant en évidence les points suivants:

- Les projets ont été limités durant la législature en raison de l'endettement de la Bourgeoisie.
- La politique d'amortissement s'est poursuivie tout en veillant à l'entretien et à la préservation de nos biens.
- L'engagement en faveur de la communauté demeure parmi les principes de base de notre collectivité publique.
- Le maintien de notre identité se travaille au quotidien.
- Les Bourgeoisies et Bourgeois sont invités à participer à la vie de notre communauté, que ce soit à la Fête Dieu, pour les visites du village ou autres...
- Les corvées annuelles rythment les années.
- Le Conseil bourgeoisial tient séance une fois par mois.
- Il collabore avec les différentes autorités et en particulier avec les bourgeoisies, la commune d'Anniviers et les remontées mécaniques.
- Le Conseil se fait fort de répondre favorablement aux multiples sollicitations et invitations.

Le Président conclut en soulignant l'importance des liens sociaux et du vivre ensemble.

## 4) **Lecture des comptes de l'exercice 2023**

Le Secrétaire-Caissier donne lecture du compte de fonctionnement, du bilan, des amortissements, des résultats analytiques et apporte les explications s'y découlant.

## 5) **Rapport sur la révision des comptes**

La conclusion du rapport est lue par Valérie Berthod, vérificatrice des comptes aux côtés de Jean-Louis Zufferey.

## 6) **Approbation de la gestion et des comptes de l'exercice 2023**

Par main levée et à l'unanimité, les Bourgeoises et Bourgeois présents approuvent les comptes tels que présentés et donnent décharge au Conseil pour sa gestion.

## 7) **Agrégations des nouveaux Bourgeois - Démissions**

Le Président informe que, pour l'année 2024, il y a de nouvelles Bourgeoises et de nouveaux Bourgeois qui font leur demande d'entrée. Il s'agit de :

- Eloïse Pont, de Jean-Marie, née en 2004
- Laure Zufferey de Stéphane, née en 1994
- Léopold Zufferey de Pascal, né en 1999

Ces nouveaux Bourgeois et Bourgeoises sont acclamés par l'Assemblée.

Chapitre démissions, le Conseil bourgeoisial prend acte de cinq départs:

- Fabien Antille de Sébastien
- Marie-France Antille de Jean
- Marie-Laure Morard de Bernard
- Nicole Zufferey de Bernard
- Cédric Zufferey D'Armand

Benoît Antille regrette ces démissions et relève que les motivations sont différentes: intérêt moindre pour nos activités, vente de la résidence de St-Luc, changement de vie, etc...

Les Bourgeois les plus âgés sont :

- Klärli Pont-Appenzeller, née en 1931.
- René Antille, né en 1931

Cette année, nous fêtons 2 jubilaires âgées de 80 ans et qui sont donc nés en 1944:

- Anne-Marie Graber-Pont
- Sonia Z'Graggen

Séquence souvenirs: les deux jubilaires racontent quelques anecdotes de leur temps.

## 8) **Demande d'octroi du droit de bourgeoisie**

Le Président présente la demande de Samuel Dilley. Le requérant est éligible, car il réunit toutes les conditions fixées dans la législation fédérale, cantonale et le Règlement de la Bourgeoisie de St-Luc. A savoir:

- Nationalité Suisse
- Citoyenneté cantonale
- Domicile dans la commune
- Demande écrite
- Paiement du tarif d'agrégation

Au vote, c'est à l'unanimité que l'Assemblée octroie le droit de bourgeoisie à Samuel Dilley

Concernant la taxe d'agrégation, le Conseil propose à l'Assemblée de diviser par deux le tarif de base. Motifs: il s'agit d'un jeune étudiant qui participe à la vie locale et s'engage pour St-Luc.

Par 36 voix pour, 14 contre et 7 abstentions, l'Assemblée accepte de fixer à 2000.- la taxe d'agrégation.

## **9) Agrégation des enfants de Bourgeoises**

Le Président précise les modalités d'entrage pour les enfants de Bourgeoises qui ne portent pas le nom de famille de leur mère.

Les conditions sont les mêmes que celles pour une demande d'octroi du droit de bourgeoisie, voir point précédent.

La décision de l'Assemblée reste obligatoire.

Seule différence: le Règlement bourgeoisial prévoit un tarif préférentiel de 600.- au lieu de 4000.- pour les enfants de Bourgeoise.

## **10) Désignation des procureurs et gardes**

Jean-Philippe Salamin de Régis et Christian Zufferey de Bertrand terminent leur année de procure. Ils l'ont fait avec disponibilité, sérieux et compétences. Ils sont remerciés et se voient offrir le traditionnel quarteron.

Ils continueront à fonctionner comme garde durant les 2 prochaines années, aux côtés de Françoise Salamin-Locher de Robert et de Jean-Daniel Zufferey d'Antoine.

Pour l'année 2024/2025, deux procureurs ont déjà accepté cette noble tâche. Il s'agit de Danièle Salamin Muller de Rémy et de Jean-Pierre Salamin de Rémy.

Le Conseil clôt ce chapitre par la distribution des gobelets en bois.

## **11) Compra**

L'état des finances bourgeoisiales ne permettant pas la distribution d'une Compra, le Président propose d'y renoncer, comme ce fut le cas ces dernières années. Le dîner des Rogations a valeur de compensation.

## **12) Dîner en commun**

Les Bourgeois partagent le repas préparé par Alice et son équipe de la boucherie de la Vallée : Un boeuf braisé et ses légumes.

## **13) Informations générales sur les différents dicastères**

Le Président donne la parole aux deux autres membres du Conseil, pour un compte-rendu de leurs différentes tâches.

Dicastère du Secrétaire-Caissier:

Yves Balmer nous entretient sur son dicastère.

-Il informe l'Assemblée sur le changement de compte courant de PostFinance à la BCVs. La migration est en cours. Elle vise à réduire des frais inutiles et à regrouper les comptes de la Bourgeoisie. Il présente le code QR et le nouvel IBAN CH03 0076 5000 R010 0582 0 en soulignant qu'il ne contient qu'une seule lettre, le "R" et qu'il ne faut pas confondre les zéros avec la lettre "O" majuscule.

- Il dresse un état de lieux du projet de réédition du livre "Villages d'antan. St-Luc il y a un demi-siècle", sorti de presse en juillet 1986. Le groupe de travail composé de Simone Salamin, Vincent Berthod et Tristan Balmer s'est constitué en décembre 2023. En mars 2024, il a rencontré la famille de l'auteur André Pont pour mieux cerner ses attentes. En avril 2024, il a présenté le projet à l'éditeur Monographic. En mai 2024, le groupe de travail se réunira pour arrêter les contours de cette réédition et l'échéancier.

-Il confirme le lancement du compte Instagram et précise l'intérêt de la présence de la Bourgeoisie sur les réseaux sociaux. Les premiers posts ont été publiés en mars à l'occasion du vignolage.

#### Dicastère des bâtiments, des vignes et des caves :

Le Vice-président Gilles Rion nous entretient sur son dicastère.

Au chapitre cave :

- Le stock de Fendant, d'Hermitage et d'Humagne rouge a été renouvelé.

Point 2, les vignes:

- Le vignolage s'est bien déroulé, avec une belle participation. A relever le manque de tailleurs.
- Le Conseil doit se pencher sur le défoncement et la plantation de la partie haute de la vigne, en alignement de la partie basse déjà reconstituée.
- Le revenu des vendanges ne couvrant plus les frais de travail, le prochain Conseil doit aussi déterminer, avec la métral, l'affectation du solde de la parcelle.
- Plusieurs pistes sont à envisager: la replanter, la louer ou créer un espace vert arboré.

Point 3, les moulins:

- Gilles Rion relève que le travail et l'entretien de ce patrimoine sont primordiaux pour assurer sa pérennité.
- le Vice-président termine son dernier rapport en soulignant l'importance des corvées. Par ces dernières, nous perpétons la tradition multiséculaire d'un peuple montagnard s'entraïdant à entretenir le bien commun.

#### Dicastères du Président :

Concernant le triage forestier, Benoît Antille passe la parole au directeur Claude Salamin qui termine son activité en septembre.

- Claude Salamin relève le nombre élevé d'apprentis, cinq au total, un record.
- La demande en bois de feu s'avère un peu plus faible que d'habitude.
- Le triage s'est doté d'un nouveau tracteur, d'occasion.
- Le réseau de désertes forestières et les places à bois font l'objet d'une étude.
- Le forfait à l'hectare arrêté par le canton pour l'exploitation de la forêt protectrice fait souci. Il est inchangé depuis 10 ans alors que tous les frais augmentent.
- 736 m3 de bois ont été coupés dans les forêts d'Anniviers.

-Après 48 ans d'activité et à l'heure de prendre sa retraite, Claude Salamin tient à remercier l'Assemblée pour la confiance témoignée.

Le Président poursuit avec les relations Bourgeoisie – Commune municipale. Il en ressort que les rapports sont très bons et que l'on peut compter sur elle en cas de besoins.

Concernant le Grand-Bisse, il a été remis en état. L'ouvrage mérite le détour.

## **14) Divers**

En ouverture des divers, le Président traite d'une série de thèmes:

-La quête pour les défunts bourgeois et la paroisse a rapporté 316,50 CHF

-Le site internet de la Bourgeoisie est accessible aux membres avec le mot de passe inchangé "bourgeoisie2022"

-L'agenda annuel est rappelé à l'assemblée, dont la messe commémorative de la Chappelle St-Georges et l'inauguration du banc du souvenir, sur le site de l'ancien édifice, le dimanche 16 juin 2024.

Parole à l'assemblée:

-Le nouveau Bourgeois d'honneur Christian Caloz s'adresse à l'Assemblée pour sa première participation aux Rogations. Il s'est dit honoré et très touché par sa nomination.

-Babara Oggier-Zufferey informe avoir trouvé de vieilles cartes postales de Marie Antille de Georges à Muraz, née dans les années 1880. Elle demande à l'assistance si quelqu'un dispose d'informations sur cette dame. Gilles Rion propose de consulter le registre des baptêmes à Vissoie pour connaître sa filiation.

-Simone Salamin informe le public d'un événement organisé en septembre. Les traditionnelles Journées Européennes du Patrimoine proposent de revivre le remuage en parcourant le chemin muletier de Niouc à Tservetta.

## **15) Conférence sur l'histoire valaisanne**

En toute fin d'assemblée, Louis-Fred Tonossi présente le parcours extraordinaire du richissime Gaspar Jodoc Stockalper, le banquier des rois.

La conférence terminée, l'hymne de la Bourgeoisie « bong Annéviar » est entonné par l'Assemblée sous la direction de Gilles Rion

La parole n'étant plus demandée, le Président lève la journée des Rogations à 15h35.

**Le Président : Benoît Antille**

**Le Secrétaire : Yves Balmer**